

# Bulletin officiel n°18 du 4 mai 2017

## Directeur de l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université de Lorraine

NOR : MENS1700287V  
avis  
MENESR - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois, école interne à l'Université de Lorraine, sont déclarées vacantes au 31 août 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation, devront parvenir, sous pli recommandé, dans un délai de trois semaines (cachet de La Poste faisant foi) à compter de la date de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche, à **monsieur le président du Conseil de l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois - 27 rue Philippe Seguin - BP 21042 - 88051 Épinal cedex 9.**

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier à la **présidence de l'Université de Lorraine - Daj - 34 Cours Léopold - CS 25233 - 54052 Nancy cedex** ainsi qu'au **ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche** - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05.